

Cher Serge,

Je te dis bravo! J'ai passé deux belles journées en ta compagnie!

Probablement l'envoi qui m'a causé le moins de problème, y compris la conclusion pour laquelle je n'ai rien à redire (sauf l'usage d'un mot, j'y reviens plus loin). Que dire d'autres?

La lecture de ta 2^e version des équipements et de la machinerie m'a été très agréable. J'ai aimé les nuances au sujet d'un usage restreint des abatteuses.

J'ai bien aimé que tu puisses te rendre aux années récentes. C'est bien fait et cela donne du poids à ta présentation et nous permet de comprendre le contexte.

Je profite de ce courriel pour te réclamer le 2^e versement. Cela dit, je demeure à ta disposition si tu le souhaites.

Je joins en PDF mes commentaires car j'y ai inséré deux photographies qui pourront peut-être t'aider.

Mes amitiés,

Guy

COMMENTAIRES chap 4 et conclusion

Page 3 5^e ligne mettre une virgule après faite (et non un point)

Les scieries voisines (page 4 à 7). Il faut être plus clair. Page 4 dernier paragraphe : il reste **un seul concurrent dans les environs**, l'entreprise Giroux-Vézina. Puis en page 6, tu parles de la scierie

Tembec d'Alban et la scierie Tembec de Mattawa, et à la page suivante de la scierie Roy de Hagar. Il y aura donc une scierie dans les environs immédiats (combien de kilomètres), et quelques autres dans la région. Il faut le dire dès le départ (la carte des cantons exploités par les Goulard au fil des décennies pourrait également servir ici en identifiant l'emplacement des scieries des concurrents).

Par ailleurs, cette carte ou une copie de cette carte pourrait montrer par un jeu de couleur ou de teintes différentes de gris l'emplacement des cantons exploités par la 1^{re} génération, la 2^e génération, ainsi de suite. On pourrait peut-être y voir des cantons exploités dans les années 1940 puis à nouveau 70 ans plus tard (ça serait particulièrement intéressant si tu pouvais le constater). Cette carte me paraît précieuse et pourrait être reprise plus d'une fois avec des thèmes différents; par exemple l'emplacement de la scierie Goulard et des scieries concurrentes, etc.

La description du travail de Pierre Roy (page 11). Revoir 2^e parag, 5^e à 9^e lignes

Je pense que tu as mal saisi ce que fait normalement un opérateur de déligneuse par rapport au travail du scieur (qui à l'époque de mon père actionnait la «grande scie»). Je te recommanderais de relancer M. Roy à la lumière de mes remarques. Mon père était opérateur de déligneuse et je l'ai vu travailler à cette machine. Il n'est pas exclu que des développements technologiques auraient pu modifier radicalement cette étape du sciage. Mais j'en doute car les images et films consultés sur You Tube semble confirmer mon interprétation.

J'imagine que les longs billots sont coupés d'abord à 16 pieds de longueur (p. 131 nouvelle version suite aux entrevues) et que selon le diamètre du billot on pourra le trancher de manière différente



1) pour en faire, par exemple, des poutres carrées de 12 pouces (le jaune pâle de l'image jointe). On enlèvera alors du billot les tranches en bleues qui sont des rebuts et les tranches en rouge qui elles seront envoyées à la déligneuse (j'y reviens plus loin).

2) soit pour en produire de la planche auquel cas les tranches en rouge seront assurément envoyées à la déligneuse pendant que la grande scie effectuera les autres tranchages de la partie centrale du billot. Selon la dimension de cette partie intérieure ces tranches pourraient ne pas avoir besoin d'aller à la délignieuse si leur largeur est standard (8, 10 ou 12 pouces)



Il faut comprendre que la déligneuse a pour fonction d'uniformiser la largeur des planches (4, 6, 8, 10 et 12 pouces) (voir les données des types de bois produits à la page 35).

C'est la raison pour laquelle à la déligneuse on ne devrait pas normalement manipuler des billots (six fois plus pesants) mais des planches ou des madriers qu'il faut tailler pour uniformiser sa largeur.

C'est le diamètre du billot et sa qualité qui déterminent le nombre et la largeur des planches, des madriers ou des poutres recherchés. Et ça c'est le travail du scieur. Dans l'image jointe le billot fera l'objet de 16 tranchages et il se pourrait que seulement les tranches du billot en rouge soient ensuite acheminées à la déligneuse

Les 200 billots que le scieur tranche par jour m'apparaît une estimation correcte.

Page 11 avant dernière ligne : je pense ici qu'il faut parler de pouces et non de pieds (les planches ont différentes largeurs) et que cela se fait en fonction du diamètre de la bille et non de sa longueur (car les longs billots sont coupés en longueur de 16 pieds dès le départ).

Quelques remarques secondaires

p. 19 2^e paragraphe. Est-ce que cette allusion à Bourdieu est utile. Pour moi, elle provoque une rupture dans le texte, sans compter qu'elle manque d'explications.

Itération, p. 19 et 21? Je ne comprends pas, le mot n'est pas dans mes dictionnaires.

Page 20-page 21 : les bonis. Les sommes présentées sont celles touchées par l'ensemble ou pour chacun d'eux. À préciser.

Repreneurs p. 22 (note 103) et page 24 (citation), page 25 et plus loin . Le sens de repreneur implique une entreprise en difficulté. Il faudrait dire lors de sa première utilisation que tu élargis sa signification.

Francophone (page 30), 1^{er} et 2^e paragraphe. Pourquoi pas Franco-ontarien? Gaétan ne serait pas d'accord avec cet emploi de francophone.

p. 34 Après l'appel de note 158 En juillet de quelle année?

Page 36 j'aime bien que tu parles des années récentes. Cet âge d'or est probablement à l'origine de ce projet de livre historique que tu mènes!!!

Page 39 dernier parag. responsable de la fermeture d'usines (ajoute dans le Nord-Est ontarien)

Page 39 3^e du bas : je ne peux pas m'empêcher : guettent

Page 41 j'hésiterais à utiliser le mot jalousies, cela pourrait heurter. Je le dirais autrement, comme... des divergences majeures, des perceptions conflictuelles...

Page 126 (nouvelle version)

1^{er} parag. avant-dernière ligne plusieurs femmes ou plusieurs épouses?

2^e parag. 1^{re} phrase : la production stagne mais tu ne dis pas quand.